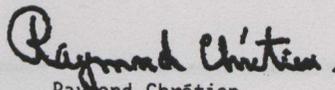


Aussi ai-je l'honneur de proposer que la présente Note, avec la pièce qui y est annexée, et votre réponse affirmative, constituent un Accord modifiant l'Accord de 1991, entrant en vigueur à la date de votre réponse.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance renouvelée de ma considération la plus haute."

J'ai en outre l'honneur de vous informer que le gouvernement du Canada accepte les propositions contenues dans votre Note et la pièce qui y est annexée. En conséquence, votre Note et la présente réponse, dont les versions française et anglaise font également foi, constituent un Accord modifiant l'Accord de 1991, lequel entre en vigueur à la date de la présente Note.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance renouvelée de ma considération la plus haute.


Raymond Chrétien
L'Ambassadeur

Pièce annexée :
Modification à l'Arrangement de travail

L'honorable Madeleine K. Albright
Secrétaire d'État
Washington, D.C. 20520